

Faits divers

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques**

Band (Jahr): **13 (1880)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FAITS DIVERS

Appel en vue d'une biographie de Tholuck.

On apprendra avec une vive satisfaction qu'il est question de publier une biographie du vénérable théologien de Halle († 10 juin 1877). C'est à M. *Léopold Witte*, précédemment pasteur à Köthen, aujourd'hui professeur à la célèbre école de *Pforta* près *Naumbourg*, que le soin en a été confié. Mais quiconque a connu de près ou de loin le défunt et sa façon originale d'exercer la cure d'âme, comprendra que raconter sa vie est une tâche qui dépasserait les forces d'un écrivain, quelque capable qu'il soit, s'il ne peut compter sur la bienveillante collaboration de tous ceux qui se sont trouvés en relation directe avec cet homme de Dieu et qui ont subi son influence. Aussi le biographe adresse-t-il à toutes les personnes qui seraient en mesure de l'aider dans son travail, soit par des lettres originales de Tholuck, soit par la communication de souvenirs personnels, l' instante prière de se mettre en rapport avec lui et de lui fournir les matériaux dont elles disposent. Inutile de dire que la plus scrupuleuse discrétion présidera à l'usage qui sera fait de ces matériaux.

Tholuck compte plus d'un fils spirituel dans nos pays de langue française. Ceux qui possèdent par devers eux de ses autographes et ceux qui ont connaissance de traits authentiques propres, à le caractériser et à compléter son portrait, voudront bien prendre note de cet appel.

PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ THÉOLOGIQUE DE TEYLER A
HAARLEM, POUR L'ANNÉE 1881.

Les membres de la Société théologique de Teyler ont eu leur séance annuelle le huit octobre dernier. Aucune des questions proposées l'année précédente n'ayant été traitée, la Société a dû en chercher de nouvelles; elle s'est arrêtée aux sujets suivants :

« Depuis l'*Histoire des anabaptistes fanatiques et enthousiastes, particulièrement de la Basse-Allemagne ; Melchior Hofmann et la secte des Hofmanniens*, de B. N. Krohn (1758), on a trouvé et publié beaucoup de documents qui répandent sur ces faits une lumière plus complète. La Société demande une *Biographie de Melchior Hofmann*, dans laquelle seraient mises à profit les nouvelles sources d'information. »

En outre, la Société remet au concours la question déjà proposée pour l'année 1879 et restée sans réponse :

« Comment a-t-on essayé, dans les Eglises protestantes, de concilier les droits des individus avec les exigences de l'association, et comment cette conciliation doit-elle être réalisée conformément à l'esprit du christianisme? »

Le prix consiste en une médaille d'or d'une valeur de 400 fr.

Les concurrents sont autorisés à se servir des langues hollandaise, latine, française, anglaise ou allemande; l'écriture latine est de rigueur. Les mémoires doivent être écrits d'une autre main que celle de l'auteur. Ils doivent être *achevés*, aucun travail inachevé n'étant admis au concours. Le terme de l'envoi est fixé au 1^{er} janvier 1882. Tous les mémoires envoyés deviennent la propriété de la Société, laquelle insère dans ses œuvres, avec ou sans traduction, les mémoires qu'elle aura couronnés, et dont les auteurs devront ainsi renoncer au droit de les publier sans l'autorisation de la Société. Celle-ci se réserve en outre la faculté d'user à son gré des travaux non couronnés, en faisant connaître ou non les noms des auteurs, dans le premier cas avec l'assentiment de ceux-ci. Les auteurs qui voudront avoir des copies de leurs manuscrits les feront faire à leurs frais.

Les mémoires pourvus d'un billet cacheté renfermant le nom de l'auteur et une devise, doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Fundatiehuis van wijlen den Heer P. TEYLER VAN DER HULST à Haarlem.
